Autorité et discipline

(Extraits de la revue pédagogique mexicaine « Rumbos »)

Notre discipline

Une discipline rigide de caserne, régime d'intimidation, avec punitions rigoureuses pour qui transgresse l'ordre habituel, ou bien une ambiance de liberté dans laquelle l'ordre s'établit comme le résultat du sentiment de responsabilité dans l'accomplissement des tâches ?

C'est là tout le problème.

Théoriquement, tout le monde se prononce pour la discipline qui découle de la responsabilité dans l'accomplissement des tâches. Pourtant, quand le maître affronte la réalité, devant son groupe d'élèves, il rencontre de nombreuses difficultés pour maintenir la discipline ainsi considérée, et le plus courant — qui est aussi le plus facile — est l'intimidation constante, le « rappel à l'ordre », la discipline de caserne.

Ces problèmes surgis sont presque toujours l'objet de la cordiale discussion qui se déroule au Centre d'Orientation, quand des groupes de maîtres viennent visiter l'établissement.

Nous agissons en accord avec la conception de **liberté** pour l'enfant, à l'école, avec le **sentiment de responsabilité** que nous lui inculquons dans l'accomplissement de ses tâches. On peut dire que chaque élève choisit le régime dans lequel il a à le développer et de cette manière il accomplit mieux ses obligations, parce qu'il les a choisies et que personne ne les lui a imposées.

Et réellement, nous-mêmes adultes ayant le sentiment de notre responsabilité, est-ce que nous n'exécutons pas mieux les tâches qui nous plaisent que celles que nous avons à mener à bien par nécessité ? La réponse est affirmative ; et en appliquant ce critérium au travail des écoliers, nous voyons comment, et tout à fait avec raison, ils travaillent mieux s'ils ont à réaliser des travaux pour lesquels ils éprouvent une inclination particulière, la tâche intéressante du maître étant de chercher à **découvrir** de telles inclinations et aptitudes pour chaque enfant, de façon que ce soit lui-même qui s'impose sa propre discipline.

Ceci, en ce qui concerne des élèves d'un genre spécial, comme ceux dont nous nous occupons au Centre d'Orientation, a une importance capitale.

Il est bien des cas d'autodiscipline que nous pouvons citer. Nous allons en exposer un, concernant un enfant extrêmement difficile, et qui est intéressant au plus haut point.

Il arriva à notre école chassé successivement de **huit** écoles du District Fédéral. La cause de telles expulsions était son **indiscipline**, avec toutes les circonstances aggravantes d'instabilité, rebellion, agressivité, etc... Le premier jour, il ne voulut saluer personne.

Il se moqua de ses camarades et tourna le dos à ses maîtres. On l'invita à entrer dans une salle pour assister à une classe élémentaire d'écriture ; on l'emmena aux ateliers d'imprimerie et aux parcelles d'expérimentation agricole. Il refusa toujours avec insolence. Il ne voulait rien faire.

Nous décidâmes de le laisser « libre » et de l'observer. La première chose qui lui arriva fut qu'il se jeta dans le bassin tout habillé : puis il se promena avec les vêtements mouillés. Ensuite, il se tint en costume de bain dans l'eau à des heures différentes, jusqu'au moment où il s'en dégoûta... puisque personne n'y faisait attention. Puis il alla dans la barque. Mais il se fatigua aussi de ce jeu.

L'enfant agit ainsi pendant quelques jours. Notre attitude était de « le laisser faire ». Et ce fut par cette tactique que nous réussimes à l'incorporer à un rythme de travail. Il avait été habitué à la répression continuelle et il avait une grande joie à « dégoûter » les autres, surtout les maîtres et élèves.

Actuellement, il y a déjà deux semaines que le gamin accomplit plus ou moins ses tâches, demande la permission de se livrer à telle ou telle activité, et se montre plus cordial dans ses relations.

Nous croyons que l'attitude que nous avons décidé d'adopter, qui correspond intégralement aux normes de notre Institution, a permis d'obtenir le contrôle de l'enfant. Si nous avions persisté dans le type de discipline intimidante, il est certain que nous aurions aussi échoué, et cette école aurait marqué le numéro neuf au tableau des expulsions.

Il est possible que ce « type de traitement » ne soit pas le mieux adapté à **tous** les cas difficiles. Nous avons connu des expériences concrètes où seule une rigidité militaire a permis d'obtenir des réactions positives. Tout ceci nous amène à considérer le cas de chaque élève en lui-même, indépendamment des autres, de même qu'en médecine s'appliquent des traitements spéciaux, individuels, pour chaque type de maladie.

Autorité et responsabilité

Par bonheur pour les élèves et pour les techniques éducatives qui offrent la meilleure efficacité et les meilleures perspectives, a disparu déjà de nos milieux la figure classique du maître au geste sévère, la verge à la main, et le fauteuil juché sur la haute estrade de laquelle il domine la classe d'un regard inquisiteur. Le maître d'aujourd'hui réunit les diverses caractéristiques du camarade, de l'ami, du frère si l'on veut, qui travaille **avec les enfants** et joue avec eux, comptant pour une unité dans le groupe, portant sa confiance et sa foi en une ambiance de camaraderie et de liberté qui se base sur **l'autorité** et la **responsabilité** de l'éducateur.

Pour nous et c'est ainsi que nous l'appliquons dans la « Maison sans Grilles », le principe de **liberté** est inviolable dans la pratique scolaire ; et dans son application notre préoccupation s'oriente à faire en sorte que l'élève soit toujours **acteur** et non seulement **spectateur** dans les tâches de chaque jour.

Liberté pour l'élève, **liberté** aussi pour le maître.

Cette phrase, à première vue, se traduit par l'expression d'une conception **idéale** pour le déroulement des tâches éducatives. Tous les pédagogues ont proclamé ainsi, en lettres majuscules, l'idée de la **liberté** dans l'atmosphère qui doit présider à la vie scolaire.

Cependant ce concept, qui constitue l'une des catégories les plus élevées de l'esprit humain, entraîne de la part de l'éducateur dans son contact quotidien avec les élèves la possession de deux qualités fondamentales sans lesquelles, à notre avis, son travail

pratique dans l'école, manquera de l'efficacité nécessaire. Ces deux qualités, qui sont aussi d'une catégorie supérieure, sont **l'autorité** et la **responsabilité.**

Le maître **doit** avoir de l'autorité vis-à-vis de ses élèves, des parents et aussi de ses propres collègues, les maîtres avec lesquels il vit et réalise une œuvre commune. Et sa meilleure façon de conquérir une telle **autorité**, sur le plan de l'éducation, consiste à agir avec le sentiment de la **responsabilité** dans la tâche entreprise, qualité qui doit aussi être promue dans l'activité individuelle et collective des élèves.

Le maître doit démontrer qu'il **sait faire** les choses ; qu'il les **fait bien.** « Se river à la tâche », est la phrase heureuse, quotidienne, créatrice et enthousiaste, pleine de vie. Tout cela amène à l'idée de **responsabilité.** Ainsi le maître est très loin du bureaucrate qui va à son bureau, à sa table de travail, pour farfouiller dans ses paperasses. Au contraire, le maître va au travail avec un groupe d'êtres vivants, dans une certaine phase de développement du travail dans laquelle la formation des habitudes de travail responsable et créateur est sa tâche essentielle. C'est ici qu'il lui faut abandonner l'idée de l'activité du maître verbeux, distributeur de leçons, pour se convertir en un authentique **travailleur,** qui tout au plus dirige, oriente ; mais, avant tout, il est aussi **acteur** dans la tâche éducative.

L'expérience quotidienne nous enseigne qu'avec une telle attitude on obtient la vraie **autorité** si nécessaire dans notre travail éducatif. Mais en outre, ce n'est qu'avec une attitude de cette nature qu'il est possible de réaliser la liberté, pour en obtenir tous les fruits. La liberté doit toujours être considérée en fonction de quelque chose : la liberté pour quoi ? Naturellement pour atteindre les objectifs que l'éducation implique. La liberté dans l'organisation scolaire, non assujettie à des règles immuables ; liberté dans l'application des techniques pédagogiques les plus adéquates, brisant souvent avec de vieilles traditions devenues déjà inefficientes dans la vie actuelle ; liberté dans le choix quotidien des activités qui servent plus et mieux à promouvoir les intérêts des enfants ; liberté parmi les enfants pour qu'ils puissent manifester leur accord avec leurs propres tendances ; liberté pour un **authentique travail** en progression quotidienne.

C'est ainsi que nous concevons « notre tâche » au Centre d'Orientation et grâce à de tels principes, nous la menons à bonne fin, bien que le fait de travailler selon une telle orientation implique de la part du maître qu'il s'engage à fond, qu'il s'intègre de façon absolue et totale, sans marchander aucun effort, au travail éducatif. Et ce n'est pas peu dire...

(RUMBOS, N° 21 de 1956. Trad. de l'Espagnol par Roger Lallemand).

Note du traducteur

Je ne crois pas à un effort considérable de la part du maître s'il est tant soit peu organisateur, aidé par les expériences de ses collègues et s'il aime les enfants. Mais il doit disposer d'un matériel-outillage et non pas de jeux éducatifs.

Dans ces conditions et grâce à ces deux qualités élémentaires : **amour des enfants** (première condition de la bonne éducation d'après Kalinine) et **esprit d'organisation,** l'éducateur verra grandir naturellement, démocratiquement l'esprit de **responsabilité** de chacun en même temps que sa dignité de travailleur et son **autorité.** Celle du maître grandira en même temps que celle de ses élèves, non pas surtout d'autant plus qu'il sera le plus savant ou adroit, mais d'autant plus qu'il saura donner à tous, dans le travail, les plus grandes possibilités de créer et de progresser, c'est-à-dire la plus grande **liberté** d'action pour le bien commun.

L'activité d'un tel maître, grâce à **l'organisation,** décide de toute la discipline.

Nous ne parachèverons l'étude de la discipline scolaire qu'en mettant à l'ordre du jour du congrès suivant (1958) la question de l'organisation de la classe et de l'école.

R. L.